L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 FEVRIER 1888. 61me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. in Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 10 FEVRIER 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les prix suivants.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Huit forme deux feuillesons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Huit forme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hy. Stern & Co., à leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Par Mather & Homes, vente continuée au local Nos. 236 et 242 rue Tchoupitoulas—Un lot de quincaillerie, étagères, meubles de bureau, effets mobiliers, etc.

La candidature de M. Warmoth.

Enfin, après de longues hésitations, feintes ou réelles—cela ne nous regarde pas ; c'est affaire entre lui et son parti—M. Warmoth, qui semblait avoir renoncé à la vie publique, qui l'avait hautement déclaré, s'est décidé, "par patriotisme, par dévouement"—cela doit être, puisqu'il l'écrit—à accepter la candidatnre que lui ont décernée les "républicains" au poste de gouverneur de l'Etat. Le voilà — à l'entendre, presque malgré lui, mais très officiellement et très nettement— le concurrent du soldat-patriote FRANCIS T. NICHOLLS, d'un enfant du pays, qui porte à son actif un passé glorieux et une vie absolument sans tache. Nous avons lu et relu la lettre d'acceptation. Elle est fort habile; c'est l'œuvre d'un esprit rusé, madré; on y trouve de tout, même de la modestie. Nous nous abstiendrons de la commenter—nos lecteurs l'ont, sans doute, déjà fait—mais il nous est permis de dire que si, après l'avoir lue et méditée, les démocrates ne sentaient pas le besoin d'être plus étroitement unis—*solid*—que jamais: d'aller aux "polls" les rangs serrés et d'y voter comme un seul homme, ce serait à désespérer d'eux et de l'avenir de la Louisiane.

Mais ils se souviennent du passé; ils comprennent la situation; ils sont sur leur garde et attendent. Après que le corps électoral dans les élections primaires eut rendu son verdict, toutes les récriminations se sont tues, tous les différends ont été réglés, et il n'y a plus eu qu'une seule candidature. Les "républicains" comptaient sur une division ; ils se tenaient dans l'ombre, prêts à faire leur apparition au moment opportun, à se glisser furtivement entre les deux factions. Ils ont été trompés dans leur espoir chimérique; ils en sont pour leurs frais de tactique démodée. Ils n'ont même pas la consolation de penser qu'ils sont arrivés trop tard.

Le principal argument qu'ils mettent en avant, ici — ils se garderont bien de tenir le même langage à Washington — c'est le tarif et la question sucrière, le grand cheval de bataille sur lequel M. Warmoth s'apprête à courir à l'assaut du capitole de Bâton-Rouge. Un peu plus, le nouveau prétendant se posera en sauveur de notre grande industrie.

En vérité, cela n'est pas sérieux. Il faut nous croire bien naïfs pour s'imaginer que nous nous laisserons prendre à cet étrange et ridicule paradoxe.

A qui fera-t-on admettre que les "républicains" puissent avoir, en seul instant, l'idée, la velléité de sauver la production sucrière. Mais c'est leur tête noire que cette abominable canne! Voilà des années et des années qu'ils la poursuivent de leurs anathèmes, qu'ils lui font une guerre acharnée, incessante. Toutes les fois que la question du tarif est sur le tapis, vous êtes sûrs de voir un "républicain" de la Chambre ou du Sénat tonner contre elle. Les hommes de couleur en savent, là-dessus, ou devraient en savoir, autant que nous. Tous, nous savons que les représentants de ce parti—généralement protectionnistes en toute autre chose—deviennent—à quelques rares exceptions — libre-échangistes, dès qu'il s'agit de l'industrie louisianaise. L'inconséquence ne les fait pas reculer ; au contraire, ils s'en vanteraient volontiers; cette haine est passée dans le sang des hommes de l'organisation; ils voudraient changer d'opinion qu'ils ne le pourraient pas. La raison est, qu'en ce pays-ci, cette intelligence est obscurcie par le ressentiment qu'ils nourrissent et répandent contre nous, depuis la guerre, et même avant. On a beau fouiller dans notre passé, on n'y trouve pas un seul acte qui ne soit opposé à leurs préjugés, à leurs ambitions. Le jour de cette Louisiane démocratique jaillit, dans le présent, dans l'avenir — "Democratic for ever and ever"—leur donne sur les nerfs; il suffit que nous tenions à cette indépendance pour qu'ils se donnent le plaisir de l'attaquer sans relâche. Ecoutez les Shermans, les Blaine, et *tutti quanti*. Tous les mêmes. défenseurs de la protection, surtout quand elle couvre le monopole de son égide, parce que le monopole est riche et, par conséquent, influent—mais ardents avocats de la liberté des échanges, quand il s'agit du sucre, uniquement, parce que c'est une production louisianaise. Qui ne se rappelle le jour où le Sénat, partagé en deux sur cette même question—les démocrates, d'un côté, défendant l'industrie; les "républicains" la battant en brèche—allait lui donner le coup de mort, après la Chambre radicale, quand M. Kellogg se leva et, tournant le dos aux siens, vota hardiment avec ses ennemis politiques—parce qu'il voyait, clairvoyant, qu'il y avait un parti pris de ruiner ses commettants. Ce jour-là, il racheta bien des fautes et s'acquit un titre à leur reconnaissance.

Ce fait, et bien d'autres que nous pourrions citer, prouve à quel point il y aurait folie à compter sur le parti "républicain" pour sauver notre industrie. Il en est l'ennemi né, à cause de la haine qu'il nous porte, à cause de ses engagements envers les industriels, les gros raffineurs du Nord. Il leur doit énormément: ce sont eux, en très grande partie, qui l'ont maintenu si longtemps au pouvoir. Or, les raffineurs, les industriels du Nord, sont nos adversaires par intérêt beaucoup plus encore que par opinion politique. Toutes les fois que l'existence des industries nationales est en jeu, c'est la nôtre qu'ils visent. Avec un unanimité, ils se hâtent d'offrir leur aide aux uns pour épargner la leur. On a pu les servir deux maîtres à la fois; on les a pu ménager aux dépens du tiers; on a pu sacrifier un, et s'en servir toujours, le moins fort qu'on abandonne à son malheureux sort. La force prime le droit, a cité d'écrire M. de Bismarck, en matière de politique internationale ; les "républicains" ne proclament pas précisément la même maxime en économie politique, mais ils la mettent en pratique—ce qui ne vaut guère mieux.

Voilà pourquoi nous n'avons rien, absolument rien de bon à attendre d'eux; voilà pourquoi nous devons compter sur les démocrates et les démocrates uniquement. S'ils ne peuvent sauver l'industrie sucrière au nom de la protection proprement dite, ils la sauviegdront au nom du revenu, car c'est elle qui fait rentrer dans le Trésor les plus grosses recettes. Sous ce rapport, c'est la plus précieuse de toutes.

Amer "Hostetter."—Un coup de poignard donné dans l'ombre n'atteint pas toujours son destinataire ! Il en est de même de ceux qui cherchent à nuire à la réputation du "Hostetter Stomach Bitters," en prônant, au préjudice de ce dernier, des toniques qui lui sont infiniment inférieurs. Ils cherchent à déprécier l'excellent amer et font de tort à leurs propres spéculations. Le "Hostetter Stomach Bitters" est pur, sain ; c'est aussi un remède parfait pour les fièvres aiguës, paludéennes, rémittentes ou dyspepsie, la constipation, l'état bilieux, la débilité, le nervosité et les maux de reins. Tous les ingrédients qui entrent dans sa composition, à l'encontre de ceux mis en avant par l'imitation, sont excellents ; et, bien qu'agissant en raison de leurs propriétés violentes sur le corpsm et le système nerveux, ils sont de précieux fortifiants. Médecyne des moins falsifiée.

LOUISIANE.

Le Courrier, Opelousas, paroisse St-Landry, du 4 février :

Les expéditions de coton et de riz, d'Opelousas à la Nouvelle-Orléans, pendant le mois de janvier, ont été de 749 balles de coton, 950 sacs de riz—un chiffre très sortable, quand on se rappelle que nos chemins sont, à cette heure, à peu près impraticables.

—Comme il n'a pas plu depuis une semaine, nos fermiers ont commencé leurs travaux, qui seraient été différés, pendant tout le mois de janvier. Chacun était affairé, cette semaine. On réparait ou relevait les barrières; on ouvrait les fossés comblés et l'on en creusait de nouveaux. On commençait à travailler les champs et à y passer la charrue. Il est à supposer que, dans quelques jours, la plupart des planteurs sèmeront leur foin, planteront leurs pommes de terre. Si le temps le permet, s'il tourne au beau, on se mettra à labourer, afin de se préparer aux semailles.

Les arbres fruitiers, les fraises, peuvent être semés en février. C'est le moment de se livrer activement au jardinage.

Rappelons-nous que le jardin est la moitié de la subsistance du fermier, et que les légumes sont, pour le corps, la nourriture la plus salubre quand on sait les mêler à la consommation de la viande.

Le South, New Road, Paroisse Iberville, du 4 février :

La nôuvelle levée, devant notre localité est complètement achevée.

—Il y a plusieurs fondrières dans quelques-unes de nos principales rues. Près du Central House, il y en a une qui est dangereuse et dont on devrait s'occuper immédiatement. Quelques charretées de coquilles d'huîtres, qui ne coûteraient presque rien, rendraient cet endroit praticable. Nous appelons l'attention du maire sur ce sujet.

—M. Patrick Ryan, qui a l'entreprise de la levée Union, dans notre paroisse, nous a annoncé que les travaux avaient dû être interrompus depuis les mauvais temps que nous venons d'avoir. Mais il a 75 travailleurs sous ses ordres; ils travaillent tous les jours, du matin au soir. Si rien ne vient entraver ses hommes, le tout sera achevé dans une quinzaine. M. Ryan est un homme actif, consciencieux ; il pousse les travaux, afin d'en finir le plus tôt possible, pour donner aux habitants du voisinage la sécurité à laquelle ils ont droit.

Le Commercial, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 4 février :

M. W. L. Hutchins fait bâtir plusieurs "cottages", rue Moss. Il a l'intention de les loner, dès qu'ils seront achevés.

—La plupart des étrangers qui nous arrivent, tous les jours, viennent du Kansas, de l'Iowa, du Dakota.

—M. J. B. Watkins est en train de faire porter une quantité de bois de charpente dans la rue Moss ; il va s'y ériger une superbe résidence.

Luncheon—Nous annoncions il y a peu de jours la création d'une maison de commerce par MM. L. P. De Bautte, F. O. Lieux et John S. Lieux ; maison dont les débuts heureux permettent déjà de bien augurer pour l'avenir. Ces messieurs, excellents négociants, sont aussi hommes du monde à leurs heures. Hier ils donnaient dans leur vaste local, rue Tchoupitoulas, 33, un *luncheon* à leurs amis. Dames et messieurs ont pris place autour d'une table abondamment pourvue de mets fins; et tout le temps, le champagne aidant, la plus franche cordialité a régné parmi ces festineurs de bonne compagnie. De ceux-là étaient Mmes Samuel et M. McQuinn, L. P. De Bautte, Robert Manson Vine, McIntyre, Keagbey, E. et A. Ernst, Miles P. Lauval, Fillie Aurich, Fannie Forrester, Spor, Bruns ; MM. Numa Landry, le sympathique président de la Banque de l'Etat, André Xiques, Joseph Bourgeois, R. Frederick, Emile Dupré et autres.

Ce genre de fête aura aussi sa vogue pourtôte, et les maisons de commerce, les institutions financières en réclameront le monopole, comme les salons mondains réclament celui des *Thés*.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1887.

Le secrétaire a reçu un manuscrit d'homme, portant pour épigraphe : "Il ne faut pas dire : *Fontaine, je ne boirai pas de ton eau*."

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral Cerise d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

UN NOUVEAU PORT A PARIS.—Depuis longtemps, la question de l'établissement d'un nouveau bas-port à Paris est à l'ordre du jour, car, sur la rive droite de la Seine, entre le port Saint-Nicolas et le port de Passy, c'est-à-dire sur une longueur de 3,700 mètres, de même qu'en face, sur la rive gauche, entre le port d'Orsay et celui de Grenelle, il n'existe aucun bas-port qui puisse être utilisé par la marine fluviale et par le commerce.

C'est pour répondre à ce besoin que la direction des travaux, d'accord avec le service de la navigation, a pensé qu'il y avait lieu, au moment où le service de l'Exposition réclame la transformation en bas-port provisoire du port de tirage de Passy, de réaliser une installation définitive et de mettre à profit cette occasion pour donner satisfaction à un intérêt général.

Cette combinaison paraît d'autant plus s'imposer que la surface utilisable des ports de tirage de l'esplanade des Invalides, du Gros-Caillou et de l'Ile des Cygnes a été réduite de plus de 11,000 mètres, par suite du relèvement récent de la retenue du barrage de Suresnes ; en outre, il n'y aurait pas lieu, après l'Exposition de 1889, de procéder, ainsi qu'on a dû le faire après celles de 1867 et de 1878, à la démolition des installations provisoires.

C'est en se plaçant à ce point de vue que les ingénieurs ont dressé un projet tendant à la construction d'un bas-port de 367 mètres de longueur, sur la rive gauche de la Seine, en face du Champ-de-Mars.

La dépense, évaluée à 450,000 francs, serait supportée par tiers par la Ville de Paris, le service de l'Exposition et l'Etat.

Déjà, le conseil municipal et la commission de l'Exposition, le premier sur le rapport de M. Guichard, la seconde sur le rapport de M. Waddington, ont donné leur approbation au projet.

Aussitôt que l'Etat aura également accepté la combinaison, les travaux commenceront, de façon qu'ils puissent être terminés le plus tôt possible, afin de donner satisfaction aux besoins de l'Exposition.

UN DANGER POUR L'AUTRICHE.—Un organe important de l'Autriche Hongrie —La *Nouvelle Presse*, du 27 janvier—se livre à divers commentaires sur les nouveaux crédits militaires demandés au Reichstag allemand. "Le jour viendra peut-être—ajoute ce journal—où les peuples diront : "Nous ne pouvons pas aller plus loin." "C'est le danger auquel l'Allemagne est en train d'exposer l'Autriche."

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de cette cité, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards, qui en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années, a déjà mis ses agents à l'œuvre.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication ; c'est donc sur le patronage des négociants que compte M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire n'en sera vendu hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaire qui n'y souscrit pas s'expose à en être privé. Le livre se vendra $6 ; et des listes de souscription seront répandues en ville jusqu'au moment de sa publication. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire après la rentrée de ces listes, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commandine, 9.

Un oiseau rare.

Lors de mes débuts dans la vie littéraire, j'ai connu un garçon nommé Firmin Castagne, qui occupait l'emploi de second secrétaire chez un des principaux éditeurs de ce temps-là. Castagne, originaire du Poitou, était venu du fond de sa province à Paris, dans le chimérique espoir d'y gagner gloire et fortune en publiant un volume de vers. Son talent poétique était médiocre, mais son esprit était fort cultivé ; il avait du goût et savait un peu de tout : grec, histoire et économie politique. Après avoir vidé la coupe amère des premières déceptions, il s'était estimé fort heureux d'accepter dans l'arrière boutique de cette librairie un emploi modeste qui lui donnait du moins le vivre et le couvert. Ses fonctions consistaient principalement dans la lecture des manuscrit, et c'était à cette occasion que nous avions lié connaissance.

J'avais apporté à l'éditeur un roman sur lequel je fondais naïvement de grandes espérances. Après avoir longtemps attendu une réponse et m'être dix fois cassé le nez à la porte du cabinet de ce libraire, on venait de me rendre mon manuscrit avec un refus motivé par quelques phrases banalement polies :

"Le roman était plein d'intérêt, mais la maison, surchargée, ne pouvait en entreprendre la publication, etc."

Je remportais donc piteusement mon œuvre et j'étais déjà dans la rue, quand j'entendis quelqu'un courir derrière moi, et, en me retournant, j'aperçus la haute taille et la bonne figure moustachue de Firmin Castagne.

—Le patron est un âne, me dit-il de sa grosse voix.... J'ai lu votre roman, moi, et il m'a empêtiné. Si vous voulez, je vais vous conduire chez un éditeur qui le prendra les yeux fermés....

J'accepta avec joie cette aimable proposition, comme bien vous pensez; mais en mon par-dedans je ne pouvais m'empêcher de songer que cet honnête et obligeant Castagne avait une singulière façon de servir les intérêts de sa librairie. Il était en effet trop indépendant et trop absolu dans ses idées pour rester sous le joug de cet éditeur autocrate et je ne fus pas surpris d'apprendre, peu de temps après, qu'il avait rompu violemment avec son patron, à la suite d'une discussion qui avait dégénéré en pugilat.

Je le retrouvai une année plus tard dans les bureaux d'un petit journal où il faisait fonctions de secrétaire de rédaction. C'était toujours le même garçon franc et jovial, un peu bohême, très serviable, mais entêté et incapable de subir un joug quelconque. Nous prîmes un bock à la table d'une brasserie voisine, en causant de nos projets respectifs, et je pus juger qu'il n'avait rien perdu de son indépendance d'esprit. Nous nous séparâmes au bout d'une heure et pendant plus d'un an je n'eus plus de ses nouvelles.

Un matin, je le vis entrer chez moi, pâle, amaigri, dépenaillé, la moustache défrisée. C'était un an après la guerre de 1870, et les temps étaient durs. Castagne m'avoua en rougissant qu'il souffrait grièvement de ce mal douloureux que l'argent appelait "faire-de-la-gêne," et sollicita de moi amitié un emprunt de vingt francs. Il allait entrer, disait-il, dans un nouveau journal en voie de formation, et il comptait me rembourser dès qu'il aurait touché ses premiers appointements. Naturellement, je m'exécutai de bonne grâce, trop heureux de rendre ce service à un brave garçon qui m'avait jadis trouvé un éditeur. Castagne s'éloigna en s'excusant, et il avait une façon si confuse de me remercier, il mettait une si complète sincérité dans l'accent énergique avec lequel il prononçait ces mots, qu'il me toucha profondément.

Seulement, quinze jours après je le vis revenir plus délabré que jamais. Cette fois, c'était dix francs qu'il lui fallait pour payer son gargotier. Je m'exécutai de nouveau et de nouveau il se confondit en excuses. Pendant cette année fut pas la dernière. De loin en loin il surgissait, toujours plus lamentable et plus timide, et, comme s'il eût voulu se faire pardonner son indiscrétion, il me tenait au courant de ses travaux en expectative, m'apportant comme preuves à l'appui de sa sincérité des fragments de traduction qu'il devait placer chez un éditeur d'ouvrages classiques. Chaque fois il me renouvelait son intention bien arrêtée de rembourser, dès qu'il le pourrait, les légers emprunts qu'il sollicitait de ses amis, et chaque fois, tout en restant incrédule, je lui glissais dans la main dix ou vingt francs que je passais au chapitre des profits et pertes. A la longue, pourtant, j'avais fini par redouter l'apparition de cet emprunteur bon enfant, quand tout d'un coup il disparut.

Qu'était-il devenu ? avait-il définitivement sombré dans ces terribles océan parisien qui vous submerge un homme en quelques secondes ?

Cette mer houleuse de Paris est une grande dévoratrice, et c'est à elle surtout qu'on peut appliquer ses beaux vers de Hugo :

Oh ! combien de marins, combien de capitaines,
Qui sont partis joyeux pour des contrées lointaines,
Dans ce morne horizon se sont évanouis !...

Souvent encore je songeais à ce pauvre Firmin Castagne; je revoyais sa haute taille, son honnête figure rougissante et je donnais un regret à ce timide descendant du Panurge, brusquement englouti comme par un raz de marée. Dix années se passèrent.

Un beau matin de mai, tandis que je corrigeais des épreuves, ma porte s'ouvrit et je vis entrer Firmin Castagne. J'avoue à ma honte que j'eus d'abord un égoïste mouvement d'ennui à l'aspect de ce revenant et en prévoyant, après tant d'années oubliées, un appel de fonds plus considérable. Néanmoins je fus un peu rassuré par la mine prospère et j'air jovial du visiteur. Il était vêtu d'un complet neuf, son chapeau avait un lustre non pareil et son teint était fleuri.

—Vous ne me reconnaissez pas ? dit-il en me tendant la main.

—Parfaitement, répondit-je en le faisant asseoir ; mais d'où diantre sortez-vous, mon cher Castagne ?

—J'arrive du fond du Pelton où un mien cousin s'est laissé mourir en me léguant sa petite closerie et trois mille francs de rente. Me voilà riche et je me suis décidé à me rotirer à la campagne. Mais avant d'aller pêcher à la ligne au bord du Clain j'ai voulu payer mes dettes, et comme vous êtes au nombre de ceux qui ont bien voulu m'aider dans les jours de misère, je suis d'abord monté chez vous.

J'étais tout interloqué et j'ébauchai un geste comme pour dire : "Allons donc, cela n'en vaut pas la peine) ?"

—Si fait ! si fait ! reprit-il ; la liste de ceux qui m'ont obligé est là.... et là aussi, ajouta-t-il en frappant successivement du doigt son front et sa poitrine ; je sais à un centime près le montant des sommes que j'ai empruntées, et voici qui vous appartient....

Puis il tira de son gousset un petit groupe de pièces d'or et les aligna sur ma table.

J'eus un beau geste pour les refuser, mais son front se rembrunit :

—Non, non, dit-il, acceptez.... sans quoi vous me ferez beaucoup de peine. Je lui serrai violemment la main ; j'étais ébaubi et en même temps très touché. Comme au bon vieux temps, je l'accompagnai à la brasserie prochaine où nous bûmes le coup de l'étrier.

Quand nous eûmes vidé nos verres, Castagne se leva :

—Merci encore ! s'écria-t-il de sa grosse voix. Je m'en retourne dans mon ermitage. Si jamais vous passez par Poitiers, demandez les Palatrics et venez me voir ; je vous ferai pêcher de belles anguilles !....

Là-dessus, avec une chaude poignée de main, il me quitta et je vis s'élever, léger et allègre, dans un rayon de soleil, ce débiteur d'une espèce rare, qui, après dix ans, avait gardé la mémoire de sa dette et la mémoire du cœur.

ANDRÉ THEURIET.

(Dans la *République Française*.)

LES PROTECTIONNISTES EN SURDIN.—La cour suprême a confirmé les élections de Stockholm pour la deuxième Chambre. Les protectionnistes ont maintenant définitivement la majorité au Reichstag.

La Salsaparella d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

Une conférence, à Paris, sur la nature et l'origine du tétanos.

M. le docteur Verneuil a fait, tout récemment, dans l'amphithéâtre des Sociétés savantes, rue Serpente, à Paris, une fort intéressante conférence sur "la nature et l'origine du tétanos." Le savant professeur a exposé, devant un nombreux auditoire, avec une netteté et une abondance de faits saisissants, les nouvelles théries sur cette affection.

Le tétanos—a-t-il dit—est une maladie caractérisée par des contractures des muscles, débutant en général par la contraction des muscles des mâchoires, ou *trismus*. On lui a longtemps attribué des causes nombreuses, telles que l'influence du froid, les plaies des nerfs, etc; mais cette diversité de causes était la preuve de l'insuffisance de notions exactes. M. le docteur Verneuil assure que le tétanos n'est nullement déterminé par une cause locale quelconque, C'est une affection virulente et contagieuse, une affection microbienne se transmettant du cheval à l'homme. Malheureusement, le microbe n'a pas encore été découvert ; mais n'en est-il pas de même pour la variole ? Tout le monde reconnaît cependant que la variole est une maladie contagieuse au premier chef.

A l'appui de sa thèse, M. le docteur Verneuil a cité de nombreux arguments, tirés de la pratique chirurgicale et de la pratique vétérinaire. Plusieurs chirurgiens ont observé, en effet, de véritables épidémies de tétanos. C'est ainsi que M. Polaillon, à l'hôpital de la Charité, voit apparaître simultanément plusieurs cas, alors qu'il ne s'en était jamais produit. M. de Saint-Germain reçoit dans son service, à l'hôpital des enfans, un jeune malade atteint de tétanos ; cet enfant meurt, et il se présente dans moins d'un an quatre nouveaux cas. Les vétérinaires, à leur tour, signalent des épidémies de tétanos chez les chevaux, survenant principalement à la suite de la castration. Un officier chargé de conduire de Caen à Compiègne 45 chevaux qui venaient de subir cette opération, les vit tous atteints de tétanos avant d'arriver à Compiègne.

Le tétanos se transmet malheureusement de plusieurs façons. On vient de voir qu'il donnait lieu, dans les hôpitaux, à de véritables épidémies. Il se transmet, dans la plupart des cas, du cheval à l'homme : c'est ainsi qu'une morsure de cheval peut déterminer le tétanos ; que cette maladie est surtout fréquente dans les régions où l'on élève des chevaux, et que les palfreniers, cochers, etc., en sont presque exclusivement atteints. Enfin, la terre cultivée peut être elle-même "tétanique", puisqu'on a vu des chevaux engendrer cette maladie à la suite d'un coup de fourche qui servait à remuer le fumier.

Comment se préserver du tétanos ? Etant donné son origine équine, il serait indispensable que les vétérinaires fissent leurs opérations avec la plus grande propreté, de manière à empêcher la maladie de se répandre. En outre, lorsqu'un cheval meurt du tétanos, il faut avoir soin de désinfecter l'écurie et de détruire tout ce qui lui servait. Comme conclusion, M. le docteur Verneuil dit qu'il faut d'autant plus s'acharner à détruire le tétanos chez le cheval, qu'il est la principale source de transmission à l'homme. On rendrait ainsi service à la fois à la vie humaine et aux intérêts de l'élevage des chevaux.

Un discours académique en France.

M. Gérard, dont le talent de penseur et d'écrivain est l'objet de très grands éloges de la part de presque tous les journaux de Paris, a été reçu, dernièrement, à l'Académie ; à cette occasion, il a prononcé un discours au sujet duquel M. Spuller écrit, dans la *République Française* :

"Il y a, dans le discours de M. Gérard, ce chef-d'œuvre de composition, de mesure, de raison et de grâce autant que d'élégance et d'élévation, une page admirable que M. de Broglie a certainement remarquée et qu'il aurait dû relever, parce qu'elle semble écrite à son adresse, à lui qui est l'adversaire né de la loi du nombre. Le noble duc n'y a pas fait allusion, et rien n'est plus regrettable, car on aurait aimé à savoir s'il est disposé à répondre au général appel qui termine ces lignes éloquentes sur "la transformation profonde qui est à la fois l'honneur et le péril de notre temps".

"Voici cette page qui, pour les amis et les admirateurs de M. Gérard, est la plus belle de son discours :

"Une société nouvelle s'est élevée. La force a passé au nombre, et, si et passablement dans l'ordre politique que le suffrage universel a modifié les conditions de la vie sociale. Les problèmes qu'elle recèle ne sont pas préparés à se peser les termes. Ses mesures et ses solutions se sont dressés tout d'un coup devant des foules impatientes et aveugles. Le droit, si nettement et si nettement pénétré partout, confondant trop souvent les privilèges abusifs et les inégalités nécessaires, les sanctions légitimes et les exclusions malsaines, la liberté et la licence, le pouvoir et le droit. Et en même temps, de ces mouvements confus et mêlés se dégage un sentiment plus vif de la dignité humaine, une conception plus saine de la justice, tout un ensemble d'aspirations généreuses dont l'avenir pourra plus largement enlacer. De l'organisation de cette démocratie qui cherche laborieusement à définir et à classer ses droits et ses devoirs dépend aujourd'hui le salut du pays de sa stabilité notre grandeur, de sa sagesse notre salut.....

Quelle force pour la France, qui a tant besoin qu'on l'aime, de pouvoir serrer autour du pouvoir national, tous ceux qui ont le souci de l'avenir assolidement leurs timidesses et leurs efforts pour travailler à l'éducation de la démocratie et assoir sur des institutions protectrices de toutes les libertés, respectueuses de tous les droits, l'unité nécessaire du pays.

"Que pense M. de Broglie de cette politique ? Car c'est de la politique et de la meilleure, que cette préoccupation de l'éducation de la démocratie. D'où vient qu'un homme qui peut à bon droit, quand on connaît son mérite et son dévouement à sa cause, passer pour l'un des chefs, sinon pour le chef du parti conservateur, comme M. de Broglie, appelé si noblement, si éloquemment à concourir à l'éducation de la démocratie, ne répond rien ? A cette question, le prince répondrait sans doute que M. de Broglie et ceux qui sont comme lui vivent plus parmi nous, dans la société nouvelle qui s'est élevée, qu'à l'état d'émigrés ? C'est tant pis pour eux ! et c'est peut-être tant mieux pour nous, puisqu'ils n'ont plus à nous montrer que leurs dédains, sous lesquels ils cherchent à pacher leur définitive impuissance."

SUISSE.—Nous lisons, dans la *Gazette de Lausanne* du 24 janvier :

"Le Conseil fédéral a dû s'occuper, la semaine dernière, des relations de la Suisse avec l'Allemagne, à propos du projet de loi sur la répression du socialisme présenté par le gouvernement de l'empire au Reichstag.

"Ce projet permet, entre autres peines, celle du bannissement du territoire allemand.

"Il est clair que les pays avoisinant l'Allemagne, la Suisse en particulier, sont ainsi menacés d'une immigration plus ou moins nombreuse de personnages auxquels il est difficile de refuser l'asile et qui, d'un autre côté, seraient pour eux des hôtes fort incommodes. Tous les pays d'Europe ont leurs propres socialistes ; c'est déjà assez ; ils ne se soucient nullement de recevoir encore ceux dont il plairait à leurs voisins de se défaire.

"Si le Conseil fédéral, comme on l'affirme, se propose de réclamer à Berlin contre les dispositions du projet de loi allemand, il sera probablement soutenu dans ses représentations par d'autres pays encore. Les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark ne se soucieront probablement pas plus que nous de servir d'exutoire à l'Allemagne, au risque de s'entendre qualifier de foyer d'infection par la *Gazette de Cologne* et autres feuilles du même genre."

LE PAPE ET LA QUESTION SOCIALE.—On écrit, de Rome, le 23 janvier, à la *Correspondance politique* :

"Le Saint-Père vient de mettre la dernière main à son Encyclique sur la question sociale, à laquelle il travaille depuis près d'une année. Ce document, qui fera époque dans les annales du Pontificat de Léon XIII, est appelé à un très grand retentissement, dans un temps où la question sociale et ouvrière à pris partout une si haute importance. Léon XIII développe dans cette Encyclique les mêmes idées qu'il a exposées, au mois d'octobre dernier, dans son discours au pèlerinage des ouvriers français venue à l'occasion du jubilé.

"Le Pape se prononce pour l'intervention de l'Etat en faveur des ouvriers, mais pour une intervention raisonnable et limitée, se diversifiant d'ailleurs selon les temps et les besoins des différents pays. Léon XIII sait se tenir à égale distance du socialisme d'Etat et du libéralisme économique de l'Ecole de Manchester.

"L'Encyclique encourage vivement les catholiques à appuyer les gouvernements dans leurs projets de restauration économique et de réforme sociale et à consacrer tous leurs efforts à la diffusion et à l'extension des œuvres qui tendent encore au relèvement des classes ouvrières, telles que corporations, cercles ouvriers et associations de patronage, etc. Pour la rédaction de cette Encyclique qui ne tarderà pas à voir le jour, Léon XIII a pris l'avis des économistes et des sociologues catholiques les plus distingués."

ESPAGNE.—A la séance de la Chambre, M. Silvela a, le 24 janvier, pris la parole pour demander à M. Martos des explications sur le discours qu'il avait prononcé à la réception de la reine-régente et dont l'*Abeille* a donné, hier le résumé.

M. Canovas, à son tour, a blâmé la conduite du président et a soutenu qu'il n'y a pas de précédent qu'un fait semblable se soit jamais produit.

M. Martos, ayant abandonné le fauteuil de la présidence, a répondu en citant des précédents et a demandé à la Chambre si elle approuvait une politique qui permettrait aux républicains de prêter leur appui à la monarchie.

L'orateur a établi ensuite un parallèle entre la politique des conservateurs et celle des libéraux, et a déclaré qu'il défendra toujours la monarchie, que les principes démocratiques ne peuvent que fortifier.

Le général Lopez Dominguez a approuvé la conduite de M. Martos et a déclaré qu'il avait exprimé l'opinion de toute la Chambre.

M. Castelar a trouvé également correcte la conduite du président. Personnellement, il restera fidèle à ses principes républicains et les soutiendra quand se posera la question d'une Constituante. Mais, en attendant, il défendra le gouvernement établi qui se rapproche le plus de ces principes.

Le ministre des affaires étrangères, M. Moret, a à son tour, déclaré que le gouvernement est complètement d'accord avec la manifestation politique du président de la Chambre, sur l'union du trône et de la démocratie.

M. Gamazo a présenté un ordre du jour exprimant la confiance de la Chambre dans son président. Cet ordre du jour a été adopté par 198 voix contre 49.

Décédée hier, à l'âge de 11 mois, JEANNE THÉRÈSE fille de ROBERT KERR et de LOUISE DUCATEL. Les amis et connaissances des familles Kerr et Ducatel sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 heures précises. Le convoi partira de la demeure des parents, au coin de la rue Encampement et de la Grande Route St Jean.

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vin Bordeaux et blanc en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Heidsieck & Cie. Whiskies célèbres de Cuhn, Bell & Cie.
10 dec—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Hope. No 138 rue Gravier—Nouvelle Orléans, le 9 février 1888—A une assemblée régulière de la Direction tenue ce jour, M. Boer a offert sa résignation comme Président de la Direction l'avant acceptée M. J. A. Chalaron a été élu à l'unanimité Président de la Compagnie.
LOUIS BARRETT,
10 fev— Secrétaire.

A louer.
La maison No 97 1/2 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, POILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham Madras Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ameublement.
toffes pour Rideaux 8 nov—1an

COAL ! COKE !
CHARBON RAYMOND.
45 CENTS LE BARIL.
Anthracite grosseurs "Egg," "Stove" et "Chestnut." Coke Connellsville. Coke de gaz au prix du marché.
W. G. Coyle & Cie,
47 Rue Carondelet.
1er sept—6m—dim,mar,ven

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 59 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Le Français, Anglais, Espagnol, Tenue des livres, etc. 14 oct—

Trentième Tableau Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurance
HOPE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau: No 138 rue Gravier.
CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1887 :